



Politique de formation FFCV



Module de démultiplication « Sensibilisation au jugement de film »



Table des matières

1	Ouverture de la séance	3
2	Présentation de la journée de sensibilisation.....	3
3	La communication.....	3
3.1	La règle des 3 V.....	3
3.2	La communication non-verbale.....	3
3.3	Les 9 filtres.....	3
3.4	Le feed-back.....	4
3.5	Le questionnement.....	4
3.6	La Reformulation dans la communication verbale	4
3.7	gestion des personnalités.....	4
4	Brainstorming.....	4
5	La compétence ou les 3 savoirs.....	5
5.1	Les composantes de la compétence (les 3 savoirs).....	5
5.2	Qu'est ce le savoir être.....	5
5.3	Savoir être et jugement de films.....	5
5.4	Les qualités liées au savoir-être.....	5
5.5	Comment travailler son savoir-être ?.....	5
6	Les positionnements pour juger un film :.....	6
6.1	Le philosophe.....	6
6.2	Le critique.....	6
6.3	Exemple de critique.....	6
6.4	L'analyste.....	6
6.5	Exemple d'analyse filmique.....	7
6.6	Le jury de cinéma	7
6.7	Le spectateur.....	7
6.8	Conclusion.....	7
6.9	Tableau de synthèse des positionnements.....	8
7	Rôles et missions des intervenants dans l'organisation d'un festival.....	8
7.1	L'organisateur du festival.....	8
7.2	Le président du jury.....	8
7.3	Les membres du jury.....	8
7.3.1	Avant le visionnage des films.....	8
7.3.2	Pendant le visionnage des films.....	9
7.3.3	Après le visionnage des films pendant la pause jury.....	9
7.4	Les délibérations du jury.....	9
7.4.1	Le secret des débats.....	9
7.4.2	Le questionnement.....	9
7.4.3	Rappels des quelques exemples de questionnement à avoir.....	9
7.4.4	Vote : oui ou non ?.....	9
7.4.5	Les commentaires.....	9
7.5	Présentiel/Distanciel.....	9
8	Spécificités FFCV.....	10
8.1	L'organisateur.....	10
8.2	Le président du jury.....	10
8.3	Les membres du jury.....	10
9	Quelle échelle d'évaluation choisir dans le cadre du jugement de film.....	10
9.1	Échelle de Likert.....	10
9.2	Échelles verbales.....	10
9.3	Échelles numériques.....	10
9.4	Échelles imagées.....	11
9.5	Conclusion.....	11
10	La fiche d'évaluation et de prise de notes.....	11
10.1	Les émotions	11
11	Exemples de palmarès obtenus.....	13
11.1	Exemple 1: Trois grands prix or, argent, bronze.....	13
11.2	Exemple 2 : Un grand prix par catégorie de film.....	13
12	Après midi, Mise en situation.....	14
12.1	Répartition des rôles	14
12.2	Mise en place du jury.....	14
12.3	Visionnage de films et prise de notes	14
12.4	Délibération du jury.....	14
12.5	Annonce du palmarès.....	14
12.6	Lecture des commentaires.....	14
12.7	Débriefing de la journée.....	14

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Faire un tour de table au début de la session pour permettre à chacun de se présenter
- Établir une charte de fonctionnement (respect, écoute, prise de parole, horaire, pause, etc)
- Informer les participants qu'ils peuvent poser des questions et que vous y répondrez lorsque le thème de la question sera abordé. Noter les questions au tableau puis les rayer au fur et à mesure de vos réponses. A la fin de la session toutes les questions devront être rayées. Si une question n'est pas rayée informer le participant qu'une réponse lui sera envoyée par mail.

2 PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Présider ou participer à un jury est une tâche passionnante, prenante mais qui peut devenir rapidement déroutante si on ne suit pas quelques règles basiques. Les quelques conseils qui suivent ne sont pas des règles à suivre scrupuleusement mais un recueil de réflexions, d'expériences personnelles.

Les objectifs de la journée de sensibilisation sont :

- « Aider les participants à se positionner pour participer efficacement à un jury de cinéma »
- « Aider les participants à développer leur auto analyse pour améliorer leurs productions »
- « Aider les participants à démultiplier cette journée dans leur région »
- « Aider les participants à organiser des séances de projection de films avec analyse dans leurs clubs »

Matin

— Brainstorming autour de la question « Pour vous qu'est ce qu'un mauvais film ? »

— Exposé interactif :

- ▶ Rappel sur la communication,
- ▶ la compétence, le savoir, le savoir faire, le savoir être
- ▶ sur les positionnements pour juger les films
- ▶ sur les rôles et missions des intervenants d'un festival
- ▶ présentation des spécificités de la FFCV

— Pause déjeuner

Après midi

— Travaux pratiques

- ▶ Mise en place d'un jury (1 président, 4 jurés minimum) et des observateurs (le reste des stagiaires)
- ▶ Projection de films dans les conditions de rencontres régionales
- ▶ Délibérations du jury sous le regard des observateurs
- ▶ Présentation du palmarès et des commentaires.
- ▶ Tour de table pour débriefing de la mise en pratique de l'après midi (le président du jury, les membres du jury, les observateurs, l'animateur).
- ▶ Bilan de la journée et conclusion de l'animateur
- ▶ Remise des documents de stages.

3 LA COMMUNICATION

Quelques précisions essentielles sur la communication en session de formation

3.1 LA RÈGLE DES 3 V

Quand vous communiquez, votre interlocuteur perçoit trois types de communication:

7 % de la communication est Verbale (signification et sens donné aux mots)

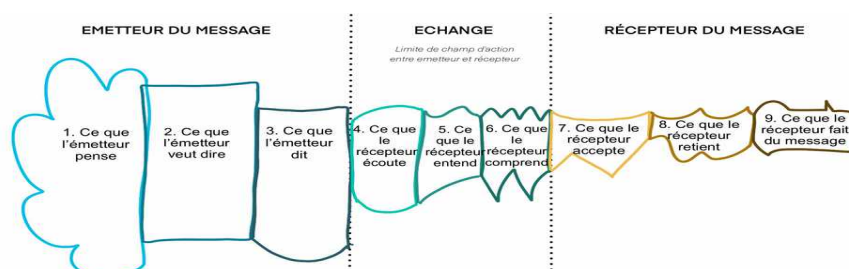
38 % de la communication est Vocale (intonation et son de la voix)

55 % de la communication est Visuelle (attitude : expressions du visage et du langage corporel).

3.2 LA COMMUNICATION NON-VERBALE

La communication non verbale est l'ensemble des communications utilisant des instruments autres que la langue. Il existe 4 types de communication non verbale. La kinésique, la proxémique, l'iconologie et la non-communication.

3.3 LES 9 FILTRES



3.4 LE FEED-BACK

Le feed back permet à l'animateur de prendre conscience de l'impact produit sur les stagiaires par ses propos, ses questions, son attitude, ses gestes.

3.5 LE QUESTIONNEMENT

La qualité de la réponse dépend, souvent, de la qualité de la question.

Les questions ouvertes servent à comprendre, à faciliter l'expression, à dialoguer, à échanger.

Les questions approfondissement servent à approfondir la première réponse. Elles invitent votre interlocuteur à développer son idée, ses solutions, son opinion.

Les questions fermées servent à valider, cadrer et obtenir un accord.

Les questions inductives sont le plus souvent des questions fermées dont la réponse est plus ou moins contenue dans la question ! Les questions inductives peuvent donner l'impression à votre collaborateur d'être manipulé.

3.6 LA REFORMULATION DANS LA COMMUNICATION VERBALE

Comme son nom l'indique, la reformulation ou relance est un procédé qui consiste à formuler de manières différentes, mais toujours de manière fidèle, concise et objective les propos de son interlocuteur. Elle permet de vérifier la bonne compréhension du message et en deux d'assurer à l'émetteur qu'il a bien été écouté

3.7 GESTION DES PERSONNALITÉS

Pour l'animateur savoir repérer les différentes personnalités et modes de fonctionnement en présence, offre, en effet, de nombreux atouts : (voir chapitre 7 du module sensibilisation à la communication).

- limiter l'effet de groupe et ainsi maximiser l'efficacité de la réflexion et garantir des échanges sains et constructifs,
- éviter un dérapage ou le gérer adéquatement, le cas échéant,
- favoriser la productivité collective.

4 BRAINSTORMING

Question du brainstorming : « **Pour vous personnellement qu'est ce qu'un mauvais film ?** »

Les règles de bases du brainstorming :

- ▶ Chacun écrit sa réponse sur un post it ou verbalement (règle sanitaire).
- ▶ Les stagiaires positionnent leurs post it sur le tableau au fil de l'eau à la suite par ordre d'annonce ou (règle sanitaire) l'animateur les note sur le tableau blanc au fil de l'eau à la suite par ordre d'annonce.
- ▶ Ne pas critiquer les idées. Développer et combiner les idées.
- ▶ Penser et exprimer librement. Laisser libre cours à l'imagination, la spontanéité, la surprise et à l'inattendue.

Objectifs d'animation :

- ▶ Favoriser la prise de contact entre tous les participants et l'animateur
- ▶ Créer un climat de travail productif de groupe, de créativité
- ▶ Permettre à l'animateur de repérer les profils des stagiaires.

Objectifs liés au jugement de films :

- ▶ Favoriser la prise de conscience des stagiaires sur la spécificité et l'unicité de leurs critères de jugement proposés (type, l'ordre de priorité,
- ▶ Favoriser la prise de conscience des stagiaires sur la spécificité et l'unicité de l'évaluation de leurs critères
- ▶ Introduire les notions du Chapitre « Quelle échelle d'évaluation choisir dans le cadre du jugement de film » Grilles de notation ? Grilles d'évaluation ? Classement ?
- ▶ Introduire les notions de savoir être « positionnement » savoir et savoir faire. (chapitre 2 du document « Animation d'une intervention de formation »)
- ▶ Introduire les notions de positionnement dans le jugement de film, chapitre 6 « Les positionnements pour juger un film »

Analyse du résultat :

- ▶ (quantité et qualité) et regroupement par familles
- ▶ Discussion sur les familles de regroupement identifiées ; Objectivité ou subjectivité

Conclusion

*L'objectivité de chacun est différente et fonction de sa propre nature, de ses propres expériences. Dépendante de chacun l'analyse des événements prend alors un tour personnel et en un certain sens subjectif (car dépendante de chaque sujet). L'analyse d'un objet par deux sujets différents ne peut être la même. **La vision d'un événement, pour objective qu'elle soit pour un sujet, devient subjective quand elle est confrontée à la vision d'un autre sujet.** Dans la vie le mécanisme se complique en ce sens que tout événement est perçu par un individu à la fois sur le mode cognitif et émotionnel. La vision de l'événement est toujours un mélange de ces deux types de perceptions. Selon l'individu l'un ou l'autre des types pourra être privilégié et la perception plus ou moins objective ou subjective.*

L'objectivité est en soi un leurre, dans aucun cas on n'atteindra jamais une objectivité absolue.

Patrick Rouillier « On peut tout dire » la psychologie relativiste

5 LA COMPÉTENCE OU LES 3 SAVOIRS

Dans cette journée de sensibilisation il ne s'agira pas de procéder à une vulgarisation d'un savoir de type universitaire, mais plutôt de prendre conscience des questions que soulèvent le jugement des films et l'établissement d'un palmarès.

5.1 LES COMPOSANTES DE LA COMPÉTENCE (LES 3 SAVOIRS).

Le savoir, le savoir faire et le savoir être. Le savoir c'est ce que nous savons, nos compétences théoriques ; le savoir-faire c'est ce que nous savons faire, nos compétences pratiques, opérationnelles ; enfin, le savoir-être correspond à ce que nous sommes, à nos compétences relationnelles. Ces notions se complètent et ont une influence les unes sur les autres.

5.2 QU'EST CE LE SAVOIR ÊTRE.

Définissons tout d'abord le savoir-être : il correspond à la **capacité d'agir et de ré-agir** de façon adaptée à notre environnement et aux contextes. C'est donc savoir trouver le **bon comportement** avec ses clients, avec ses collègues ou ses supérieurs. On parle également de savoir-faire relationnel ou encore de qualités personnelles.

Il est important de noter que le **savoir-être** est indissociable des **savoirs** et du **savoir-faire**. Ce sont en effet **trois notions qui se complètent**.

5.3 SAVOIR ÊTRE ET JUGEMENT DE FILMS

Le travail d'un jury est de toute évidence un travail de groupe avec toutes ses contraintes. La sensibilisation au jugement de film de cette session est donc basé principalement sur l'approche du **savoir être** (le positionnement) et accessoirement sur le savoir et le savoir faire.

5.4 LES QUALITÉS LIÉES AU SAVOIR-ÊTRE

L'autonomie : la capacité à prendre des décisions, à trouver des solutions

L'organisation : la capacité à savoir ce qu'il faut faire, comment le faire, à prioriser les tâches, la capacité à respecter les horaires, le timing, les délais.

La communication : la capacité à savoir écouter, à entendre les points de vue, à tenir compte des avis, à s'exprimer de manière claire, à être capable de recevoir et de transmettre une information.

L'adaptabilité : la capacité à s'adapter au travail en groupe, à l'environnement, à la mission, à proposer des alternatives .

5.5 COMMENT TRAVAILLER SON SAVOIR-ÊTRE ?

La curiosité : C'est elle qui va nous permettre de réaliser que notre vérité, pour juste qu'elle soit, n'est pas la seule vérité qui vaille. En s'ouvrant à celle des autres, on s'enrichit et on s'améliore.

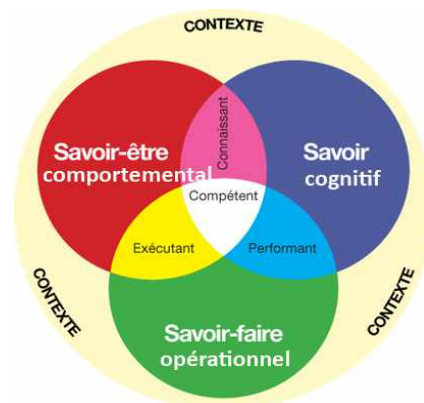
On développe de nouvelles compétences et connaissances, on étoffe notre panel de solutions possibles à un même problème. De plus, on apprend à faire confiance aux autres qui ont, tout comme nous, des solutions à proposer. On obtient toujours de meilleurs résultats quand on dialogue et que l'on co-construit les solutions, plutôt que de faire cavalier seul, persuadé de détenir la vérité.

L'empathie : C'est cette capacité que l'on a à se mettre à la place de l'autre, à comprendre ses émotions, ses réactions. Cela va consister à comprendre les contraintes, les problèmes et les attentes de vos collègues jurés, de les intégrer dans votre grille d'analyse, pour trouver des solutions qui fonctionnent pour le groupe et pas seulement pour vous. L'empathie permet également de réaliser ce que nos gestes et nos mots peuvent provoquer chez les personnes qui les reçoivent, afin de ne blesser personne.

Le recul sur soi : Il n'est pas toujours simple de porter un jugement juste sur soi-même. Suis-je suffisamment à l'écoute ? Ai-je une trop grande tendance à l'individualisme ? Suis-je capable de faire preuve d'esprit d'équipe ? Est-ce qu'au contraire j'attends trop des autres ?

Pour répondre à ces questions sans complaisance ni auto-flagellation, il peut être utile de demander de l'aide à votre entourage.

L'auto-critique : En somme, pour cultiver votre savoir-être, tournez-vous vers les autres et regardez en vous-mêmes ! Bien sûr, ce qui a trait aux relations humaines n'est jamais une science exacte, mais à force d'expériences (positives ou négatives), d'ouverture d'esprit et de travail sur soi, le savoir-être grandit.



6 LES POSITIONNEMENTS POUR JUGER UN FILM :

6.1 LE PHILOSOPHE

Du grec philosopos « celui qui aime la sagesse ».

Pour le philosophe la question essentielle est : « Peut-on juger un film », car pour juger, trier et classer quoi que ce soit, il est nécessaire de recourir à des critères sûrs, qui aient une valeur objective mesurable avec une ou plusieurs unités étalons. Hors le film s'adresse essentiellement en tant qu'œuvre d'art à la subjectivité du spectateur. C'est une création subjective qui va venir toucher (ou pas) une autre subjectivité. Est-ce que les états subjectifs que le film va déclencher seront les mêmes chez tous les spectateurs ou tous les membres de jury ? Est-ce que ce seront les mêmes que ceux que le réalisateur a ressentis ou voulu faire ressentir ?

Clairement non.

Pourtant, dans la vie de tous les jours, il y a des actions de jugements qui sont portés sur les films, cela ne signifie-t-il pas que le jugement est possible, puisqu'il existe dans la réalité ? Mais s'agit-il de véritables jugements ? Pour répondre à cette interrogation, on peut décliner la problématique générale du jugement de film sous la forme de trois questions essentielles : juger quoi dans un film ? Pourquoi ? Comment ?

En ce sens dans l'absolu la réponse est clairement non. Le jugement de film est impossible mais des actions partielles de jugement ou similaires sont donc possibles.

D'après par un article de Philosophia

6.2 LE CRITIQUE.

Le critique est une personne qui propose une lecture, donne son avis sur un film dans les médias souvent à travers une ligne éditoriale.

Le mot critique provient du grec *krisis*, « crise ».

Pour le critique de cinéma, la critique d'un film ne consiste, ni plus ni moins, qu'à faire la description des sentiments qu'on a reçus devant l'œuvre. A dire si on a aimé ou non, à parler de ce qui nous a émus, de ce qui nous a révoltés, etc. Un film n'est pas seulement une œuvre d'art, mais également une énigme ouverte : le critique l'accompagne et en déploie les possibilités. Toute critique de fond passe évidemment par une connaissance suffisante des codes de la forme, sous peine de commettre de grossières erreurs de lecture.

Le temps de la critique est l'instantané, l'immédiat. Par essence, c'est le domaine du non quantifiable, du difficilement argumentable.

6.3 EXEMPLE DE CRITIQUE

Pourquoi il faut aller voir "Titanic 3D" par Florence Colombani Le Point (extrait)

- Parce que c'est un film fait pour le cinéma

2012 ressemble furieusement au début des années 1950, quand l'arrivée des postes de télévision dans les foyers américains terrorisait les grands studios hollywoodiens. D'où une flopée de superproductions signées David Lean (Laurence d'Arabie) ou William Wyler (Ben Hur), histoire de donner au public une bonne raison d'aller voir des films sur grand écran. Internet fait que le problème se pose aujourd'hui de la même façon : pourquoi aller au cinéma quand on peut télécharger toutes les nouveautés dans le confort de son salon ?

La réponse est la même qu'il a un demi-siècle : parce que certains films doivent être vus au cinéma. Quand James Cameron interrompt une scène intime par un plan large du bateau, petit point lumineux sur les eaux sombres de l'Atlantique Nord, on frissonne : seul le grand écran rend justice à ce plan spectaculaire qui dit toute la tragédie à venir.

6.4 L'ANALYSTE

L'analyste est un spécialiste qui pratique l'analyse théorique d'un film afin d'écrire une thèse, un livre.

Le mot analyse vient du grec *Analisis* « décomposition ». Pour l'analyste il n'y a pas de méthode universelle pour analyser les films. L'analyste doit face à son objet, séparer l'opération analytique des diverses opérations du ressenti (prise en compte des goûts, exercices de jugements de goûts, évaluations, normativité esthétique). C'est ce principe qui induit une forte séparation symbolique entre l'analyste et le critique.

L'analyste de rêve, ce sujet clivé qui ne perd pas son sang froid, sait entrer dans les films sans se laisser submerger, oublier ce qu'il aime, éviter le champ miné du plaisir et des émotions, se méfier vis à vis de l'interprétation. L'analyse cinématographique consiste donc à disséquer un film pour voir tout ce qui le compose.

Lors de l'analyse filmique, le fond et la forme ne peuvent être dissociés. C'est de relever tout ce qu'on voit et ce qu'on entend dans le film. Le temps de l'analyse est le recul, l'après. Par essence, c'est le domaine de l'identifiable, du quantifiable, du démontrable.

6.5 EXEMPLE D'ANALYSE FILMIQUE

Extrait d'une analyse filmique du film d'Orson Wells « Citizen Kane »

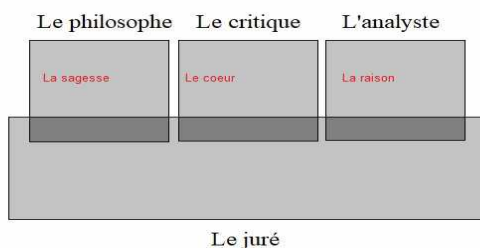
Dans le cas qui nous intéresse ici, la séquence retenue se situe à la fin de la narration par Jed Leland, ami d'enfance de Kane. Elle est passionnante à plusieurs titres sa construction visuelle est étonnante et constitue un véritable chef-d'œuvre. Elle éclaire la genèse du jeune metteur en scène qu'est Orson Welles (c'est son premier long métrage, il est alors âgé de 25 ans). Elle permet de bien comprendre comment fonctionne un flash-back en matière de "psychologie" des personnages.

Le plan N°1 offre une très grande profondeur de champ que Jed Leland doit parcourir pour venir vers son ami "Charly". Notons que cette structure de plan est récurrente dans Citizen Kane (Cf. la séquence très souvent analysée de la pension de famille à 20 mn. du début du film). Ce premier plan est assez typique d'un des nombreux aspects "remarquables" de la mise en scène "wellessienne" : c'est le parcours entre l'arrière plan et l'avant plan qui installe une véritable tension entre les deux. Ce qui compte vraiment ici est dans cette tension : la nouvelle relation qui s'instaure entre Bernstein (à l'arrière plan) et Kane (à l'avant plan). Bernstein, discrètement mis en valeur par un "cadre dans le cadre" à l'arrière plan, devient à , © CRDP de Paris. cet instant le seul manager de l'empire de presse de Kane. (Walter P. Thatcher est mort, Jed Leland est renvoyé dans cette séquence). La femme de Kane, Suzan, va le quitter dans la séquence suivante. Fin du premier plan, Jed Leland est donc renvoyé.



6.6 LE JURY DE CINÉMA

Le but d'un jury est non pas de juger un film seul, dans l'absolu, mais essentiellement d'établir pour un panel de films un classement par comparaison en vu d'un palmarès (latin *palmares*, qui mérite les palmes, liste de ceux qui sont les plus remarquables dans un art, dans une discipline), un hit parade ou d'une liste de sélection.



6.7 LE SPECTATEUR

Face à l'écran, le spectateur n'est pas passif, témoigner, militer et juger sont des actions possibles. Pour le spectateur même problématique que pour le juré, mais sans la pression et les contraintes du traitement équitable, de l'impartialité et du respect du travail des auteurs. Et contrairement au juré, il dispose de tout le temps nécessaire pour bâtir son analyse, de tout le recul indispensable pour étoffer son analyse.

6.8 CONCLUSION

La vision d'**Isabelle Huppert**, Présidente du jury Cannes 2009, lorsqu'elle s'est exprimé en ouverture du festival devant les journalistes :

« J'essaierai d'avoir un jugement à mi-chemin entre mon cœur et ma raison ».

- 1) **J'essaierai** : Le positionnement, la sagesse, la réflexion, le questionnement
- 2) **Le cœur** : prise en compte à chaud, à la sortie du film, du ressenti, du subjectif, du non quantifiable, du difficilement argumentable par une évaluation imagée chiffrée (*).
- 3) **La raison** : prise en compte avec le recul en réunion de travail des critères objectifs, identifiables, quantifiables, démontrables ainsi que les remarques et avis des autres membres du jury sur l'ensemble des autres éléments de jugement. L'évaluation imagée chiffrée initiale peut changer et **même doit changer lors des débats** car chacun s'enrichit des autres et des ajustements montrent un travail de concertation efficace et serein. (*). Conclusion

Laurent Jullier, universitaire et théoricien du cinéma nous rappelle que : « Il n'y a ni bons ni mauvais films en soi. Il y a simplement des films que des gens défendent et des films que personne ne défend. Si les défenseurs sont très nombreux, ou s'ils ont beaucoup de pouvoir, on aura l'impression que le film est bon dans l'absolu. Mais c'est une illusion. Il ne sera bon que pour ceux qui pensent qu'il est bon... La qualité du film n'existe que dans la mesure où l'on y croit. »

6.9 TABLEAU DE SYNTHÈSE DES POSITIONNEMENTS

Philosophe	Critique de cinéma	Analyste filmique	Juré de cinéma
Du grec <i>philosophos</i> « celui qui aime la sagesse »	grec <i>krisis</i> , « <u>crise</u> »	grec <i>Analisis</i> « décomposition	latin <i>juratus</i> «qui a prêté serment»
« Le sage »	« l'Avocat ou le procureur »	« le Médecin légiste »	« le Juge »
N'intervient pas directement	Intervient sur un film	Intervient sur un film	Intervient sur plusieurs films
Propose une réflexion sur la faisabilité du jugement de film(s)	Faire la description des sentiments qu'on a reçus devant l'œuvre. Dire si on a aimé ou non.	Consiste à disséquer un film pour voir tout ce qui le compose, tout ce qu'on voit et tout ce qu'on entend.	Évaluer pour établir un classement des films visionnés , en vu d'un palmarès, d'une liste de sélection.
	Un ou plusieurs visionnages.	Plusieurs visionnages en discontinus	Un unique visionnage.
Le temps du philosophe c'est l'avant	Le temps du critique est le moment d'après	Le temps de l'analyste est le recul.	Le temps du jury est l'instantanée
C'est le domaine de la réflexion, du questionnement.	C'est le domaine du non quantifiable, du difficilement argumentable.	C'est le domaine de l'identifiable, du quantifiable, du démontrable	C'est le compromis entre le quantifiable et le non quantifiable, le difficilement argumentable et le démontrable
Prôner la logique de l'argumentation, l'administration de la preuve.	Influencer par sa ligne éditoriale, la doxa. Liberté de donner un avis d'aller voir ou non le film, d'avoir des jugements de valeur.	Pas de jugement de valeur. Fidélité à l'objet, pas d'extrapolation	Respect du règlement et des consignes de l'organisation. Impartialité de traitement et respect du travail des auteurs. Donner des pistes d'amélioration

7 RÔLES ET MISSIONS DES INTERVENANTS DANS L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL

7.1 L'ORGANISATEUR DU FESTIVAL

Il est le responsable du règlement et de son application, de la programmation, de la composition du jury en nombre et en profil, de l'offre de prix et trophées, de l'organisation générale, de la logistique et du budget.

7.2 LE PRÉSIDENT DU JURY

Les objectifs du président sont l'établissement du palmarès dans les conditions et le délais impartis.

Le président propose la méthode de travail. Il doit être avant tout l'animateur, le garant des valeurs fédérales, des objectifs, du timing, le modérateur, le répartiteur de la parole des jurés, le négociateur des marges de manœuvre du palmarès avec le responsable du festival.

Le président organise le tour de table et la présentation des participants doivent permettre de connaître les compétences, les aspirations, les craintes et éventuels domaines d'expertise de chacun des jurés. Comme dans toute réunion, le président propose une charte de fonctionnement verbale ou écrite est proposée par le président, discutée et adoptée par les participants. Cette charte comprend outre les principes de bases de conduites de réunions (tolérance, respect, prise de parole, écoute,...) la terminologie utilisée, la méthodologie d'analyse des films, le palmarès à établir et les marges de manœuvre, le rôle de chacun, le timing.

Le président s'assure que tous les membres du jury disposent de supports qui permettront la prise de note. Il existe des stylos lumineux qui peuvent être très utiles mais à utiliser avec modération.

Le président rédige la synthèse des appréciations du jury, des encouragements et des propositions d'amélioration, dans le respect du travail des réalisateurs.

Le président du jury devra se garder d'être un prescripteur (éviter la prise de parole en premier) mais plutôt en favorisant, régulant les prises de parole des membres du jury (tour de table mouvant) et en faisant émerger une synthèse (prise de la parole en dernier, avec passage du je de chacun des jurés au nous collectif du jury), directif sur la forme mais pas sur le fond.

Il doit éviter le dialogue Président et M ou Mme X

7.3 LES MEMBRES DU JURY

7.3.1 Avant le visionnage des films

Poser toutes les questions nécessaires pour avoir bien saisi leurs missions et les conditions de réalisation. Être disponible, ouvert, prêt à recevoir, à ressentir pendant le visionnage.

7.3.2 Pendant le visionnage des films

Lâcher prise. Savoir se laisser surprendre, éviter les préjuger. Se recentrer sur le film présenté, écartier tout rapprochement à la filmographie de l'auteur.

Éviter de prendre des notes qui risquent de vous sortir du contexte du film et vous faire perdre votre attention.

7.3.3 Après le visionnage des films pendant la pause jury

Noter à chaud en tout premier lieu votre évaluation imagée chiffrée du ressenti du film vu. Attention à la fixation de l'évaluation imagée chiffrée du ressenti du premier film vu car elle va être in fine l'évaluation de référence des évaluations du ressenti des films suivants. Il est donc nécessaire de garder des marges de manœuvre au dessus et au dessous. Pour mémoire, les évaluations des ressentis évolueront lors des débats par la prise en compte argumentée des éléments objectifs des films et des ressentis des autres membres du jury.

Prendre le maximum de notes qualitatives et quantitatives.

Relever les éléments « j'ai aimé » et « j'ai moins aimé »,

Noter des repères visuels ou audio pour pouvoir identifier le film lors du débat final

Noter votre ressenti émotionnel (plaisirs, angoisse, etc); car évaluer un film n'est pas seulement une somme de critères techniques (image, cadrage, montage, son, lumière, effets spéciaux, rythme, etc) mais aussi appréhender la dimension esthétique (scénario, musique, l'espace et les décors, les costumes etc), la dimension psychologique (le jeu des personnages, les dialogues, le déroulement), la dimension sociale (morale, mémoire,...).

Noter les apports cognitifs (surtout pour les documentaires), l'originalité du sujet, les difficultés de réalisation, etc.

7.4 LES DÉLIBÉRATIONS DU JURY

Lors des échanges pour éviter les confusions toujours évoquer les films par leur titre et non leur numéro d'ordre. Profiter du groupe, de vous enrichir des personnalités des autres membres, de partager un maximum ensemble. Penser à établir vos arguments sur la base de comparaison entre les films présentés.

7.4.1 Le secret des débats

Le président du jury devra rappeler l'importance du respect du secret des débats, des échanges, des méthodes de travail, des accords ou désaccords au sein d'un jury, afin de garantir la liberté d'expression des membres du jury et d'éviter les éventuels problèmes relationnels poste annonce du palmarès ou de la liste des films sélectionnés.

7.4.2 Le questionnement

Lors des délibérations d'un jury, les questions sont sans doute plus importantes que les réponses qu'on peut y apporter, car celles-ci sont nécessairement incertaines. Or, dans un débat, le questionnement mais aussi le doute qu'il peut induire sont sans doute les conditions indispensables à une véritable avancée dans la discussion et la réflexion.

Le caractère nécessairement hypothétique de toute interprétation implique que des divergences d'opinions puissent subsister. Une interprétation qui emporte un large « suffrage » ne peut pas être dite plus « vraie » qu'une autre, mais seulement mieux « acceptée ». Une interprétation minoritaire (à l'exception de celles dont des éléments objectifs suffisent à montrer la fausseté) ne doit pas « disparaître » parce qu'elle n'est pas partagée par tous. **L'objectif n'est cependant pas d'aboutir à un consensus, ni encore moins à une unanimité mais à l'acceptabilité du palmarès établi par l'ensemble des membres du jury.**

7.4.3 Rappels des quelques exemples de questionnement à avoir

Est-ce que le film est efficace ?

Est-ce que c'est un film difficile ? De quels points de vue ?

Est-ce qu'il est novateur, inventif ?

Est-ce qu'il procure un plaisir immédiat? Ressent-on de l'ennui ? de l'incompréhension?

Le réalisateur laisse-t-il le spectateur libre ? Ou le « prend-il par la main » ?

7.4.4 Vote : oui ou non ?

Quelques fois devant l'impasse créée par des argumentations difficilement conciliables, un vote est proposé par le président ou les jurés eux mêmes. Le vote est donc quelque part un constat d'échec car aucune décision acceptable par tous a pu être trouvée auparavant. Le principe binaire même du vote (oui ou non) risque souvent de créer des frustrations, des rancœurs parmi les jurés qui auront le sentiment que leur avis a été balayé d'un revers de main. On a voté, circulé il n'y a plus rien à voir.

7.4.5 Les commentaires

Lors de la rédaction de vos commentaires :

Évitez le positionnement psycho rigide de l'expert normatif

Soyez juste, factuel et généreux.

Impliquez vous personnellement, utilisation du **je**.

Ayez toujours en tête le travail, l'implication, l'investissement mis en œuvre par le réalisateur pour faire son film.

7.5 PRÉSENTIEL/DISTANCIEL

Établir un palmarès est établir un classement comparatif des films présentés. Le contexte lié à l'organisation des rencontres en distanciel permet le choix de l'ordre de visionnage des films alors qu'en présentiel l'ordre de visionnage des

films est imposé par la programmation établie par l'organisation.

En distanciel je conseille de visionner les films par catégorie pour faciliter leurs évaluations et les échanges comparatifs.

8 SPÉCIFICITÉS FFCV

8.1 L'ORGANISATEUR

L'organisateur est le président de région. Il veille, outre au respect du règlement des concours, à faciliter la bonne mise en place de l'ensemble des recommandations nationales générales ou d'actualités (palmarès, quota temps, encouragements, niveau des films, axes de promotion....).

8.2 LE PRÉSIDENT DU JURY.

Pour la FFCV le président du jury est responsable de l'établissement du palmarès des rencontres régionales et de la sélection pour les rencontres nationales en accord avec les recommandations nationales générales ou d'actualités (palmarès, quota temps, encouragements, niveau des films, axes de promotion....).

Le président du jury a la charge de l'établissement et de la remise des commentaires du jury sous forme individualisés ou sous forme de synthèse au président régional. Il est recommandé que le président du jury consulte le président de région pour décerner d'éventuels encouragements car seul le président de région connaît la situation exacte, la personnalité, le travail, les éventuels progrès des auteurs. Dans les valeurs et les objectifs statutaires de la FFCV, la sélection d'un film pour le national doit être, certes la reconnaissance de la qualité du film, mais aussi peut être un encouragement à un réalisateur méritant. C'est là : « *développer, faciliter la connaissance et la pratique des techniques cinématographiques et audiovisuelles* » que se situe notre reconnaissance d'utilité publique.

Pour les aspects réglementaires : le président du jury est uniquement un prestataire de service et qu'il doit se plier au règlement du concours. Mais qu'il est, de sa déontologie, lorsqu'il est confronté à un problème qu'il pense être de l'ordre réglementaire, il doit soumettre le problème au président régional. Et c'est au président régional de prendre la décision finale.

8.3 LES MEMBRES DU JURY

- Au concours régional, le jury comprend 5 membres. Le président qui est toujours un président d'une autre région ou un vidéaste agréé par le CA de la FFCV. Les jurés sont désignés en conformité avec le règlement régional parmi les licenciés de clubs différents ou des extérieurs en veillant à la mixité de sexe, d'âge, d'origine, de profil.....

- Au concours national, le jury comprend 5 membres. Le président est la plus part du temps une personnalité du cinéma extérieure à la FFCV. Les jurés sont désignés par le CA de la FFCV sur proposition de la commission en charge de l'organisation des rencontres nationales parmi les licenciés de régions et de club différents ou des extérieurs en veillant à la mixité de sexe, d'âge, d'origine, de profil.....

9 QUELLE ÉCHELLE D'ÉVALUATION CHOISIR DANS LE CADRE DU JUGEMENT DE FILM

Établir un palmarès est en fait établir un classement des films présentés. Ce classement sera unique, propre au jury qui a œuvré ainsi qu'au panel des films présentés et surtout non reproductible. Il est très important de bien avoir en tête que juger un film reste toujours un compromis entre subjectivité et objectivité partielle.

Pour établir ce classement quelle échelle d'évaluation faut il choisir ? Une échelle numérique ? Une échelle verbale ? Une échelle de smileys ? Quels sont leurs points forts et leurs points faibles ?

9.1 ÉCHELLE DE LIKERT

L'échelle de Likert est l'échelle d'attitude la plus utilisée pour mettre en place un baromètre de satisfaction. Les réponses à une question sont présentées sous forme de texte, et très simples à comprendre. Les réponses proposées donnent la possibilité au répondant d'émettre son degré de satisfaction, d'insatisfaction, ou d'exprimer son sentiment en accord ou en désaccord avec une affirmation.

9.2 ÉCHELLES VERBALES

Réponses proposées avec une seule case pouvant être cochée :

Échelles verbales avec point milieu.

3 niveaux : A, B, C, ou 5 niveaux : Excellent, bon, moyen, passable, insuffisant.

Échelles verbales sans point milieu.

4 niveaux : A, B, C, D, ou 6 niveaux : Excellent, très bon, bon, passable, faible, insuffisant.

Échelles verbales avec curseur. 20 niveaux : Excellent -----▼----- Insuffisant

Les échelles verbales peuvent prêter à confusion sur la compréhension des mots utilisés. La valorisation des mots proposés sont très liés au cadre de référence de chacun des membres du jury. Ainsi, un film classé bon pour un membre du jury pourra être classé très bon par un autre et même moyen par un troisième. Il est aussi souvent nécessaire pour affiner les niveaux d'utiliser des + ou des -, (A++, A-, B+, B-, etc).

9.3 ÉCHELLES NUMÉRIQUES

Échelles numériques de 1 à 5, de 1 à 10, de 1 à 20

Les principaux points forts d'une échelle numérique sont sa simplicité et son adéquation à l'analyse qu'elle soit manuelle ou automatique via l'utilisation d'un tableur. C'est aussi la manière d'avoir des réponses tranchées.

L'échelle peut être symétrique ou asymétrique:
 Très bon = 5, Bon = 4, Moyen = 3, Insuffisant = 2, Très insuffisant = 1
 Très bon = 5, Bon = 3, Moyen = 2, Insuffisant = 1, Très insuffisant = 0

9.4 ÉCHELLES IMAGÉES

Échelle avec le pouce



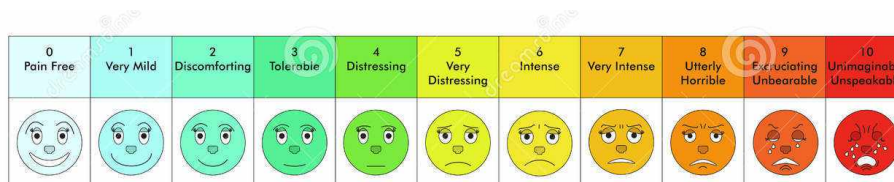
Échelle à cadran



Échelle à étoiles de 1 à 5



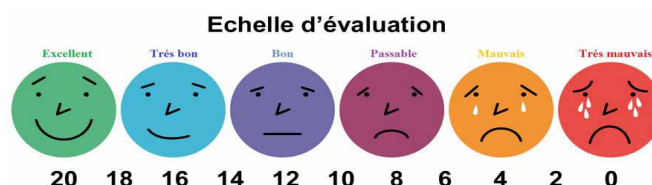
Échelle de smileys : telle que celle utilisée pour évaluer la douleur .



9.5 CONCLUSION

Les échelles verbales, d'étoiles, de smileys nécessitent une valorisation des niveaux pour exploiter finement les résultats. L'échelle de smileys est la manière la plus humaine d'exprimer son avis. Les formes, les couleurs et les traits visuels en illustration renforcent les émotions auprès du répondant qui est ainsi plongé dans un état plus émotionnel pour choisir sa réponse. Ce qui est parfaitement en adéquation avec le jugement de films plus subjectif qu'objectif. Le texte reflète un esprit rationnel, l'image (smiley ou étoile) laisse plus de place à l'émotion, le chiffre à la précision.

La synthèse entre l'échelle verbale, de smileys et l'échelle numérique est assurément le bon compromis pour évaluer les films, en permettant une évaluation personnelle ludique comparative des films vus et in fine le classement des films vus.



10 LA FICHE D'ÉVALUATION ET DE PRISE DE NOTES

Le classement établi avec les évaluations de première impression pré indique un palmarès. Il faut admettre et même encourager l'évolution des évaluations initiales des films lors des échanges entre membres du jury. L'évaluation peut changer et **même doit changer lors des débats** car chacun s'enrichit des autres et des rapprochements montrent un travail efficace et serein. Le sentiment général est ainsi plus facile à dégager tout en favorisant l'acceptabilité du palmarès établi par l'ensemble des membres du jury.

Comme cite plus haut, le film s'adresse essentiellement en tant qu'œuvre d'art à la subjectivité du spectateur. C'est une création subjective qui va venir toucher (ou pas) une autre subjectivité. L'échelle de valeur permet au spectateur juste après le générique de fin de préciser son évaluation globale, son ressenti à chaud avec ses propres critères conscients ou inconscients.

Toutes les évaluations à chaud donneront une valeur moyenne à chacun des films candidats à la sélection. On peut ainsi établir un pré classement de l'ensemble des films. Pour la quasi totalité des films ce pré classement sera significatif. Seuls quelques films très proches nécessiteront l'usage de critères techniques, artistiques, d'écritures, etc pour faire une analyse plus poussée afin de les départager

10.1 LES ÉMOTIONS

Une émotion est une réaction affective passagère (*) qui survient en réaction lors de la projection d'un film. L'émotion est légitime, elle traduit un ressenti. Dans la vie de tous les jours, elle a une fonction utile. Elle n'est ni positive, ni négative. On peut dénombrer 6 émotions fondamentales.

(*) d'où l'intérêt de la noter dès la fin du film.

La joie est liée à la satisfaction. C'est un état de satisfaction.

La colère est une réaction de protection. Elle résulte d'une frustration, d'un sentiment d'injustice, de la rencontre d'un obstacle, voire de l'atteinte à son intégrité psychologique.

La peur est une émotion d'anticipation. Elle nous informe d'un danger, d'une menace potentielle ou réelle car elle nous prépare à fuir, ou à agir. Elle peut être également liée à une appréhension.

La tristesse est liée à une déception, un souhait insatisfait.

La surprise est provoquée par un événement inattendu, soudain. Elle est généralement brève, puis s'estompe ou laisse place à une autre émotion.

Le dégoût correspond à un rejet, une aversion physique ou psychologique.

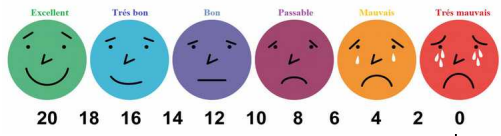
L'émotion suscitée par un film, quelque qu'elle soit, peut être d'intensité plus ou moins forte c'est ce que nous évaluons à chaud dès la fin du film de 0 à 20.

La fiche de prise de notes et d'évaluation présentée ici est spécifique pour les journées de sensibilisation au jugement de film(s).

L'évaluation finale conduit à envisager que les films ayant une évaluation :

- de 20 à 16 les films méritent un prix,
- de 15 à 13 les films peuvent éventuellement être primés par des prix spéciaux en fonction des points forts relevés sur les fiches de note ou encouragés,
- < 12 ne méritent pas de prix. Ils ne seront pas proposés à la discussion finale. Le jury réservera ce temps pour mieux peaufiner les réflexions sur l'établissement du palmarès ou de la sélection.

Echelle d'évaluation



20 18 16 14 12 10 8 6 4 2 0

Feuille d'évaluation juré

Etape 1 : Laissez votre coeur parler, laissez vous impacter émotionnellement
Evaluation chiffrée à chaud du ressenti /20

Etape 2 : Place à votre tête, rationalisez.
Qu'est ce que le réalisateur à voulu montrer? A t il réussi ? Est il innovant ? Est il sincère ?
Maîtrise t il les techniques cinématographiques ?
Evaluation finale chiffrée après travail de concertation du jury /20

	Titre	Cat	Durée	Evaluation à chaud	Point fort	Commentaire	Evaluation finale
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

11 EXEMPLES DE PALMARÈS OBTENUS

Le tableau permet avec la fonction tri de données d'ordonner les films en fonction adaptée aux caractéristiques du type de palmarès recherché ou des films à sélectionner .

11.1 EXEMPLE 1: TROIS GRANDS PRIX OR, ARGENT, BRONZE

Palmarès : Seules 3 médailles **d'or, d'argent et de bronze** sont attribuées peu importe la catégorie .

Sélection : Les meilleurs films sont **sélectionnés** pour les rencontres nationales sans tenir compte de leur catégorie sous réserve de ne pas dépasser le quota temps alloué .

Option du tri : Un seul tri de données est effectué avec un seul critère la colonne jury en décroissant.

N° Film	Cat	Claude	Sylvie	Pierre	Marc	Antoine	Tri
							Jury
25	R	16	18	16	17	20	17,4
20	F	17	18	17	16	18	17,2
19	F	18	15	17	18	15	16,6
10	D	16	17	17	15	15	16
17	A	16	17	16	16	14	15,8
24	R	13	18	16	16	15	15,6
3	C	16	15	16	16	14	15,4
15	EL	15	13	15	16	18	15,4
9	R	15	15	15	16	15	15,2
26	D	17	14	15	15	14	15
1	M	17	14	14	14	14	14,6
23	D	15	15	14	15	13	14,4
8	F	14	14	14	13	16	14,2
21	D	13	14	16	12	14	13,8
6	D	14	10	15	12	13	12,8
7	R	14	12	12	13	12	12,6
13	C	13	13	13	11	13	12,6
14	A	10	11	13	14	14	12,4
12	F	13	14	12	12	10	12,2
11	M	12	12	12	10	14	12
2	D	14	10	12	10	12	11,6
18	R	12	10	10	12	13	11,4
4	M	10	10	8	12	8	9,6
16	F	8	8	7	10	10	8,6
22	R	10	8	5	8	10	8,2
5	M	8	5	10	10	5	7,6
		13,69	13,08	13,35	13,42	13,42	13,39

11.2 EXEMPLE 2 : UN GRAND PRIX PAR CATÉGORIE DE FILM

Palmarès : Un grand prix par catégorie est attribué et des prix spéciaux

Sélection : Les meilleurs films sont sélectionnés par catégorie sous réserve de ne pas dépasser le quota temps alloué .

Option du tri : Un tri de données est effectué avec en critère 1 la colonne catégorie en croissant ou décroissant et en critère 2 la colonne Jury en décroissant.

N° Film	Cat	1er tri					2è Tri	
		Claude	Sylvie	Pierre	Marc	Antoine	Jury	
17	A	16	17	16	16	14	15,8	
14	A	10	11	13	14	14	12,4	
3	C	16	15	16	16	14	15,4	
13	C	13	13	13	11	13	12,6	
10	D	16	17	17	15	15	16	
26	D	17	14	15	15	14	15	
23	D	15	15	14	15	13	14,4	
21	D	13	14	16	12	14	13,8	
6	D	14	10	15	12	13	12,8	
2	D	14	10	12	10	12	11,6	
15	EL	15	13	15	16	18	15,4	
20	F	17	18	17	16	18	17,2	
19	F	18	15	17	18	15	16,6	
8	F	14	14	14	13	16	14,2	
12	F	13	14	12	12	10	12,2	
16	F	8	8	7	10	10	8,6	
1	M	17	14	14	14	14	14,6	
11	M	12	12	12	10	14	12	
4	M	10	10	8	12	8	9,6	
5	M	8	5	10	10	5	7,6	
25	R	16	18	16	17	20	17,4	
24	R	13	18	16	16	15	15,6	
9	R	15	15	15	16	15	15,2	
7	R	14	12	12	13	12	12,6	
18	R	12	10	10	12	13	11,4	
22	R	10	8	5	8	10	8,2	
		13,69	13,08	13,35	13,42	13,42	13,39	

Grand prix de catégorie
Prix spéciaux

12 APRÈS MIDI, MISE EN SITUATION

La sensibilisation au jugement de film suivi ce matin était basé essentiellement sur le **savoir être (le positionnement)** et accessoirement sur le savoir et le savoir faire.

La mise en situation de cet après midi va consister à la mise en pratique du positionnement évoqué ce matin, à agir et à réagir de façon adaptée au contexte, à notre mission, à savoir trouver le bon comportement pour établir le palmarès attendu et accepté par tous les membres du jury.

12.1 RÉPARTITION DES RÔLES

L'organisateur du festival

Le président du jury

Les membres du jury

Le reste des stagiaires se positionne en observateur

L'animateur, au fil de l'eau, sera en soutien pour régler les problèmes rencontrés, commentera l'animation, le positionnement de chacun, soulignera les points forts et les points faibles,

12.2 MISE EN PLACE DU JURY

Consignes données au jury pour établissement d'un palmarès par l'animateur (type de palmarès attendu, heure butée pour fournir le palmarès et les commentaires attendus sur chacun des films projetés)

Présentation des outils mis à disposition du jury. L'organisateur annonce au jury le règlement, le type de palmarès attendus, la dead line de la fourniture du palmarès (fourni par l'animateur).

12.3 VISIONNAGE DE FILMS ET PRISE DE NOTES

Des films minutes choisis seront visionnés dans des conditions les plus proches possibles de la réalité des Rencontres Régionales. Les films sont caractérisés par leur durée, 1 minutes mais peuvent être des films de fiction, de réalité, expérimentaux ou d'expression libre, d'animation, musicaux. Les films minutes sont des films, à part entière, très formateurs, aussi bien lors de leur réalisation que lors de leur jugement. Ils nécessitent de la part du réalisateur une forte créativité, une excellente maîtrise de la narration, un choix et un montage strict des images nécessaires à la compréhension du film, l'utilisation judicieuse d'ellipses, etc....

En conclusion, réalisation et jugement de film minute est un duo gagnant car il développe l'esprit critique et la capacité d'auto analyse.

12.4 DÉLIBÉRATION DU JURY

Intervention de l'animateur pour mettre en évidence les points forts et les points faibles de l'animation du président et sur la participation des membres du jury.

12.5 ANNONCE DU PALMARÈS

Tour de table après l'annonce du palmarès

12.6 LECTURE DES COMMENTAIRES

Tour de table après la lecture des commentaires

12.7 DÉBRIEFING DE LA JOURNÉE

a) **Réaction** : Tour de table de tous les stagiaires, sur leurs ressentis de cette journée, comme ils ont vécus leur rôles dans la mise en situation, se sentent ils en mesure de participer à un prochain jury ? Oui ? Non ? Pourquoi ? se sentent ils en mesure d'auto critiquer leur propre film ? Oui ? Non ? Pourquoi ?

b) **Analyse** par l'animateur, sur les performances, sur le fonctionnement du groupe, l'animation du président, l'implication des jurés, la prise de parole, l'écoute, la posture, les questions,

c) **Synthèse** par l'animateur sur le futur les aptitudes pour les mises en pratiques, les applications en participant à un jury, la mise pratique de l'auto critique pour améliorer leur production future.

Penser à remercier l'ensemble des participants pour leur implication car ils sont aptes maintenant à participer efficacement à un jury de cinéma.

Vérifier, comme convenu au départ, que toutes les questions notées au tableau ont été rayées. Si une question n'est pas satisfaite informer le participant qu'une réponse lui sera envoyée par la suite. Pensez à prendre ses coordonnées.

Remise des documents de stage